

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, nov/déc 2016

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le samedi 13 août 2016 à 17 heures, salle de réunion communale.

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt !

Assemblée générale ordinaire du samedi 13 août 2016 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration (Bureau) les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à cette assemblée générale 2016.

La séance est ouverte à 17 heures 10, par Jean-Louis Desvignes, Président.

(AGO tenue cette année dans la salle dite « de gym » en raison de la tenue au même moment de la bibliothèque dans la salle habituelle)

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Hélène AUBEL, Claudine BONNEFILLE, Monique GRAS, Annie TERNISIEN, Mireille VIALA, et Messieurs Jean TROUCHAUD, Gérard CABIE, Jean-Louis DESVIGNES.

Excusés : Anne et Jean-Marie CAILLE, Paulette FERRIER, Raymond DE ROBERT, Laurent VIALA.

Madame Marise FOUANT, 1ère adjointe au Maire, également membre de l'association, assiste à notre assemblée.

Au total 18 personnes sont présentes et 43 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 86 (114 au jour de la rédaction de ce compte-rendu), quorum atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Guraillet, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr

Rapport moral, d'activité et perspectives

Le président commence la séance en évoquant la mémoire de notre ami Pierre Galabert, récemment décédé, et renouvelle, au nom de l'association, nos vives condoléances à toute sa famille.

Pierre Galabert était depuis de nombreuses années un membre éminent de notre association et de notre Conseil d'Administration. Ses observations au cours des assemblées générales et des réunions de bureau, et ses conseils avisés nous ont été d'une grande importance. Il nous avait notamment fait avoir le vitrage posé devant le roudet.

Comme l'année dernière et à l'initiative de Laurent VIALA, avec l'association « Lou Gagnous », a été organisé le 26 mars dernier la demi-journée, désormais traditionnelle, de travail de débroussaillage, et de nettoyage autour du moulin.

Cette date avait été choisie en raison du long weekend de Pâques qui permettait à chacun de dégager plus facilement sur son emploi du temps ces quelques heures au profit de notre association. Mais finalement ce ne sont que quatre personnes qui ont pu se rendre libres.

Un très bon travail a pu être néanmoins réalisé et il faut en remercier bien chaleureusement tous les participants.

Depuis nous avons également décidé de financer, sur nos fonds propres, quelques travaux supplémentaires de nettoyage qui ont été réalisés par l'entreprise de Rémy Hébrard de Soudorgues pour un coût total de 900, 00 euros. Encore un grand merci à tous !

Nous étions en contact depuis quelques temps avec l'équipe de tournage d'un film long métrage qui recherchait le cadre d'un moulin comme le nôtre. Nous les avons rencontrés plusieurs fois sur place. Mais finalement notre moulin n'a pas été retenu, dommage ...

L'étanchéité du bassin reste satisfaisante même si quelques fuites sont visibles à l'extérieur, dans le mur à gauche du moulin ; si ces fuites subsistent avec la belle saison il nous faudra réaliser un petit aménagement pour conserver les pieds au sec en montant au bassin.

Depuis les travaux de nettoyage l'entrée du bassin (en amont) est à nouveau accessible.

Il nous faut envisager, après la saison, de fermer l'entrée d'eau et de réaliser l'an prochain le curage du bassin. Des devis seront demandés avant de décider.

Les visites du moulin ont bien repris avec les beaux jours (nous avons eu, entre autres, un groupe de 9 randonneurs le 20 mai), mais au total beaucoup moins de visites ont pu être faites cette année, peu de payantes, quelques gratuites, et pas de visites des écoles ; après ce constat voir ci-dessous les propositions pour y remédier.

Les rendez-vous de l'été : Le samedi matin : adhésions sur le marché de Cognac et visite du moulin à 10 heures 30.

La journée du 14 juillet, avec son traditionnel casse-croûte offert sur place par les chasseurs à la fin de leur ballade, s'est bien déroulée ; merci à tous !

En septembre : participation aux journées du patrimoine les deux après-midi de 15h à 18h (respectivement 6 et 8 visites).

Les deux classeurs des photos de la restauration par Jacques Bonnefille, copiés sur CD, pourront être recopiés sur des clefs USB ; ils pourront être diffusés à ceux qui le voudront, avec également le film vidéo de notre restauration.

Les cartes postales sont toujours disponibles : certaines réalisées à partir de photos de tableaux du moulin, peints sous trois angles différents, par trois artistes talentueux ; pour la prochaine saison nous en ferons retirer à partir de photos récentes.

Manifestez-vous si vous êtes intéressés par l'aspect technique du fonctionnement du moulin (devenir un meunier...), et à bientôt sur place !

La visibilité et la signalétique du moulin : nous avons un magnifique projet qui nous est proposé par M. Jean CAZALET qui nous fournira gracieusement les panneaux, à savoir un grand panneau signalant le moulin à l'entrée du chemin, 3 panneaux indicateurs de direction, et sur place à l'intérieur 2 panneaux de détails - plan et pièces du moulin. Un grand merci à M. CAZALET.

Le président renouvelle ses remerciements à tous les intervenants au succès de notre moulin, et notamment à toute l'équipe de la municipalité de Cognac.

Il adresse également tous ses remerciements à Jean-Marie et Anne CAILLE, Laurence CAILLE et Eric KIENNEMANN pour la maintenance du site Internet.

Et encore à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental, Région Languedoc Roussillon, Parc National des Cévennes, société SAINT GOBAIN, Fondation RTE.

Bien sur tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions leurs encouragements et leur soutien.

Enfin aux membres de notre bureau qui participent tous d'une manière ou d'une autre à cette bonne marche de notre association.

Discussion sur les différentes questions évoquées avant de passer au vote.

Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Il est présenté par Hélène Aubel, trésorière :

- Dépenses (2015/2016) : papeterie timbres : 74, 50 euros ; taxe de tenue de compte La Poste : 24, 60 euros, assurance RC de l'association par l'intermédiaire de la FFAM : 314, 00 euros ; remboursement emprunt : 1 800, 00 euros.
- Travaux (2016) : voir ci-dessus nettoyage : 900 euros
- Achat (2016) : lampes pour 69, 80 euros
- Recettes (2015) : 1 977, 00 euros d'adhésions et petits dons, cartes postales : 16, 50 euros, visites payantes : 15, 50 euros,

- Avoirs (au 29/7/2016) :
 - o 144, 12 euros sur le compte courant
 - o 15 204, 67 euros sur le livret A.

Les comptes sont donnés ici de manière succincte mais ils sont disponibles en détail.

Après quelques échanges, approbation des comptes, affectation du résultat : report à nouveau, quitus, le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. De vifs remerciements sont adressés à la trésorière.

Rappel : comme chaque année ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **elles sont donc très importantes pour nous, merci à tous !**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année sont renouvelables (élus en 2013) :

Mireille VIALA, Jean-Marie CAILLE, Paulette FERRIER.

Leur renouvellement est soumis à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Voir en annexe la composition du bureau actualisée, pour 2016/2017.

Le bureau est composé comme suit :

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2014, renouvelable en 2017
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2015, renouvelable en 2018
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2016, renouvelable en 2019
- Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2014, renouvelable en 2017
- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2014, renouvelable en 2017
- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2014 renouvelable en 2017
- Membres du bureau :

Jean-Marie CAILLE réélu en 2016 renouvelable en 2019

Paulette FERRIER, réélue en 2016, renouvelable en 2019

Jean TROUCHAUD, réélu en 2014, renouvelable en 2017

Monique GRAS, élue en 2014, renouvelable en 2017

Laurent VIALA, élu en 2015, renouvelable en 2018

Gérard Cabié, présent à l'assemblée, exprime le souhait de rester membre du CA.

Comme déjà l'an passé le CA pourra le coopter à nouveau lorsque sa candidature sera validée après régularisation de sa cotisation. L'AG 2017 pourra entériner cette décision.

Remerciements à tous.

Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives

Retour sur la question de la baisse de fréquentation des visiteurs et sur la question longuement débattue de l'avenir de notre moulin (voir également la note diffusée dans le dernier bulletin municipal) :

Il résulte de nos débats au cours de l'AGO les observations et l'appel ci-après :

Lorsque l'association a été constituée, en 1991, elle avait pour but la restauration du moulin.

C'est aujourd'hui chose faite, avec l'appui au départ des chantiers de jeunes, de plusieurs artisans locaux, puis de diverses aides financières dont le Parc National des Cévennes, la Région, le Département, la Commune, plus récemment la Fondation RTE (EDF), et bien entendu le produit des adhésions des membres de l'association.

La commune, propriétaire du site, a contracté un emprunt permettant de compléter le financement des travaux. Aux termes d'une convention intervenue avec la Commune l'association, et tous ses

membres, ont participé activement au remboursement de cet emprunt par un versement annuel de 1 800 euros à titre de loyer pour l'occupation et la gestion du moulin.

Pendant de nombreuses années, chaque été au cours de cette restauration, de sympathiques repas dansants étaient organisés contribuant à l'animation sociale et économique du village.

Ainsi, en 25 ans, et nous en sommes très heureux et très fiers, le but initial est atteint.

Il s'agit, à présent, de s'interroger : que devons-nous faire désormais ?

Dans les années à venir ce sont les nouvelles générations qui seront amenées à prendre en charge ce patrimoine : comment le moulin restauré peut-il servir aux plus jeunes ?

Il faut réfléchir ensemble aux opportunités qu'il peut leur offrir comme patrimoine touristique, support d'activités, ou autre ?

Certes il convient toujours de prolonger ce que nous avons fait jusqu'ici à savoir l'entretien, l'intégration au patrimoine local, les visites, et les animations d'été.

Mais, d'une part, l'équipe actuelle de l'association vieillit et il faut songer à la relève, et d'autre part il serait dommage de s'en tenir à cela, ce patrimoine communal doit non seulement exister mais aussi servir à la collectivité.

Nous avons eu, au cours de l'AGO, un long échange entre tous les participants, chacun étant invité à donner son point de vue. Diverses pistes ont été évoquées et il a été suggéré que nous réfléchissions plus encore, et tous ensemble, à ces questions.

Aussi **vous êtes tous invités** à nous faire connaître vos idées, le fruit de vos réflexions, vos propositions, les engagements que vous êtes prêts à prendre, etc.

Nous attendons vos messages sous toutes leurs formes, à adresser à la mairie ou à l'association.

A réception de **vos contributions** nous pourrions débattre de tout cela, et organiser une ou plusieurs réunions informelles afin de préparer l'avenir et la prochaine AGO.

Nous faisons le vœu que le plus grand nombre d'entre vous, membres adhérents de l'association ou non, amis de Cognac et au-delà, se joigne à cette dynamique collective.

Ceux qui le souhaitent seront les bienvenus pour intégrer le « bureau » de l'association.

Propositions diverses faites au cours de l'AG :

De Jean TROUCHAUD en contact avec le cinéaste M. Daniel BOUR (A3 Studio), qui sera à Cognac le 17 juin 2017. Pourquoi ne pas envisager de faire un documentaire sur la restauration du moulin ? Il est proposé de faire parvenir à M. TROUCHAUD les éléments en notre possession (Photos, vidéos) afin que cette possibilité soit étudiée.

Autres propositions : relancer tous les membres et anciens membres de l'association par email et les inviter à se mobiliser pour le devenir du moulin (voir note ci-dessus).

Autoriser le bureau à coopter, sans attendre l'aval de la prochaine AG, un jeune qui serait d'accord et pourrait entraîner d'autres adhésions « nouvelle génération » -accord de l'AG.

Des spectacles sur place : mais le site n'est pas vraiment adapté.

De Claudine BONNEFILLE qui suggère la création de circuits et de balades pédestres autour du moulin en rénovant les calades et divers sentiers de la commune,

Et qui revient sur l'idée des diverses énergies renouvelables qui pourraient être mises en avant autour du moulin.

De Bertrand de Tarlé qui pense que c'est un problème de « marketing » : il faut identifier les personnes ou structures qui peuvent être intéressées et leur adresser un maximum d'informations.

Combien de personnes ont consulté le site internet ? Peut-être faudrait 'il mieux l'étayer, le rendre plus attractif ?

De Mireille VIALA : quel avenir pour le moulin ? Voir la note ci-dessus rédigée en partie avec ses observations.

Voir pour déposer le nom « Moulin de la Mouleyrette » et une forme d'appellation contrôlée ?

De Josiane MOLINA : aller au-devant des jeunes de Cognac, de l'association Lou Gagnous, et leur demander si ça les intéresse de prendre en charge le moulin et ce qu'ils en feraient ?

Marise FOUANT revient sur l'idée d'une journée festive au cours de laquelle on ferait de la farine et du pain.

Autre idée : pourquoi ne pas envisager l'acquisition, à côté du moulin actuel, d'un moulin moderne pour la farine de châtaignes ?

A la demande de plusieurs adhérents : Etudier et solliciter si c'est possible la déductibilité fiscale du montant des adhésions et des dons à l'association.

Autres points abordés :

Rappel : Le tarif des visites est maintenu : 2 euros par personne et 1,50 euros /pers dans un groupe de 10.

Des visites sont proposées l'été le samedi à 10h30 à partir de marché de Cognac.

En dehors de ces créneaux, elles se font sur rendez-vous. Contacts :

- Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88

- Café de Cognac : 04 66 85 28 84 - Mireille Viala : 09 67 06 38 58.

Chantier d'insertion nous sommes toujours preneurs. Il y aura toujours du travail à faire sur les abords.

Eclairage du roudet (achat de deux lampes intervenu au jour de la rédaction du CR).

Assurance RC de l'association, par l'intermédiaire de la FFAM : après vérifications auprès de Mme BOUCHARD nous paraissions correctement assurés pour nos diverses activités.

RAPPEL : Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et aussi nos futurs adhérents) qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous

la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président qui est désormais : jldesvignes@orange.fr).
Ils pourront ainsi recevoir nos communications de manière plus rapide.

Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite.

La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier, et toujours en place mais elle a une nouvelle définition et une nouvelle adresse Internet : http://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette

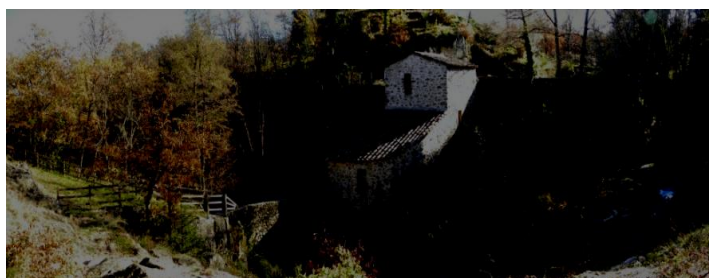
L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h30.

Post scriptum : Nous avons appris avec tristesse le décès intervenu au début de l'été dernier de M. André VIALA, le Moulin de Castel, à La Rouquette 12200.
M. VIALA était charpentier de moulins et nous avons eu la chance d'entrer en contact avec lui, par l'intermédiaire de nos amis Anne et Jean-Marie CAILLE.
C'est M. VIALA qui nous a reconstruit la totalité du mécanisme du moulin !
Nous gardons tous un souvenir extraordinaire de M. VIALA, de sa compétence, de son professionnalisme dans ce domaine si particulier ; sa personne restera toujours attachée à la restauration du mécanisme de notre moulin ;
Sans lui cette restauration n'aurait pas pu être le succès qu'elle a été.

Vous pouvez voir sur place, outre bien sur cette magnifique réalisation, les plans du mécanisme, avec les noms de ses diverses pièces, dessinés et annotés de la main de M. VIALA.

Nous avons fait part à Mme VIALA de notre émotion et de nos vives condoléances.

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2016

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2014, renouvelable en 2017
La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC
- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2015 renouvelable en 2018
- 255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2016, renouvelable en 2019
L'Hoste, 30460 COGNAC
- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2014, renouvelable en 2017
210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI
- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2014, renouvelable en 2017
Lascamps, 30460 COGNAC
- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2014, renouvelable en 2017
Le Quairoux, route de Sumène, 30460 Cognac
- Membres du bureau :
 - Jean-Marie CAILLE réélu en 2016 renouvelable en 2019
 - Paulette FERRIER, réélue en 2016, renouvelable en 2019
 - Monique GRAS, réélue en 2014, renouvelable en 2017
 - Jean TROUCHAUD, réélu en 2014, renouvelable en 2017
 - Laurent VIALA, réélu en 2015, renouvelable en 2018.
 - Gérard CABIE (à confirmer)

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulin.mouleyrette@free.fr
